

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 26 février 2016

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Jean Tonnar, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Annette Hildgen, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Astrid Freis, Georges Mischo, Guy Kersch, Luc Majerus, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Evry Wohlfarth, Zénon Bernard, Laurent Biltgen, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 14.3.2. Crédit spécial relatif au projet de la Fondation Kannerschlass dans l'immeuble sis 1, rue Pasteur; décision

Considérant qu'il s'agit d'un devis complémentaire d'un montant de 135.000 € concernant divers travaux complémentaires dans le cadre du projet de la Fondation Kannerschlass dans l'immeuble sis 1, rue Pasteur;

Considérant que le crédit spécial, inscrit à l'article 4/650/221311/15005, sera couvert par une économie équivalente pour 2016 à l'article 4/910/221311/08006 «Ecole Dellhéicht»;

Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve à l'unanimité

le crédit spécial de 135.000,00 € concernant divers travaux complémentaires dans le cadre du projet de la Fondation Kannerschlass dans l'immeuble sis 1, rue Pasteur.

en séance

Suivent les signatures
date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 02.03.2016

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général Bourgmestre

